

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERCTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
Réclames : 50
Faits divers : 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. BATA-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :
En un an : 30 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10
On s'abonne chez tous les Libraires : A SAUMUR, chez M. DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 32; A PARIS, chez M. BATA-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

SAUMUR

10 Mai 1881.

Campagne de Tunisie

Bône, 9 mai.

Les derniers avis de Bizerte annoncent pour aujourd'hui même le départ d'un corps de troupes sur Mateur.

De là, une partie de ces troupes se dirigera vers le pays des Kroumirs pour coopérer à l'attaque générale qui va avoir lieu contre eux, tandis que l'autre partie pourra, suivant les événements, se porter sur Djeddeida, qui n'est séparé de Tunis que par une distance de 25 à 30 kilomètres.

Roum-el-Souk, 9 mai.

Nos troupes occupent sans combat Sidi-Adallah-ben-Djemel, position inexpugnable où est situé le tombeau du marabout le plus vénéré de toute la Tunisie.

Les Kroumirs s'y étaient massés, mais devant l'habileté avec laquelle nos mouvements ont été combinés, et se voyant sur le point d'être enveloppés de toutes parts, ils se sont retirés avant l'arrivée de nos soldats, probablement dans la direction du Nord-Est.

La position dont nous sommes maîtres est la plus forte du pays et assure le résultat décisif de la campagne. Les quelques indigènes qui ont été trouvés dans les environs se sont soumis sans résistance.

Occupation de Tunis par les troupes françaises.

Nous recevons les importantes communications suivantes :

Paris, 9 mai, soir.

Le conseil des ministres, présidé par M. Jules Grévy, a décidé de faire occuper Tunis. Les troupes françaises, débarquées à Bizerte, ont reçu l'ordre de marcher sur Tunis. Elles se mettront en mouvement aujourd'hui et arriveront devant Tunis demain soir ou mercredi matin.

LES OULED-SIDI-CHEICK

Voici, sur cette puissante tribu, peu connue en France, quelques détails intéressants :

Les Ouled-Sidi-Cheick furent longtemps nos alliés, et, en particulier, ils ont beaucoup contribué à l'écrasement d'Abd-el-Kader.

Deux accidents, traités d'interprétés, en ont fait nos plus intractables ennemis.

En 1860, Si-Hamza, chef de la famille des Ouled-Sidi-Cheick, mourut du choléra à Alger, où le gouvernement général l'avait fait appeler.

Les indigènes, surpris par la mort imprévue du grand chef du Sud, répandirent le bruit que le gouvernement général l'avait fait empoisonner pour s'en débarrasser.

Peu de temps après, Si-abou-Béker, le fils aîné de Si-Hamza, succédait à son père comme khalifa, et mourut aussi du choléra.

Ces deux morts successives, commentées par l'imagination perverse des Arabes, accréditèrent le bruit que les Français voulaient se débarrasser de la famille de Si-Hamza par le poison. C'est alors que Si-Sliman, troisième fils de Si-Hamza, obéissant à des suggestions perfides, tendit un guet-apens au colonel Beauprétre et à son escorte. Il paya cher sa trahison, car il fut tué pendant qu'il assistait au massacre de nos soldats.

Une partie des troupes du général Logerot, qui ont déjà dépassé Béja, doivent régler leur marche de façon à arriver devant Tunis en même temps que les troupes venant de Bizerte.

Il y aura ainsi cette semaine, autour de Tunis, 15,000 hommes.

Une dernière sommation sera adressée au Bey, et s'il ne donne pas les satisfactions voulues et exigées par le consul de France, les troupes entreront à Tunis.

Quatre cuirassés français croisent en vue de la Goulette.

L'escadre anglaise qui est à Malte a reçu l'ordre de se rendre à Tunis.

L'Italie s'est mise à la remorque de l'Angleterre.

L'occupation de Tunis a été résolue après une longue discussion. MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Tirard étaient absolument opposés à cette occupation.

MM. Cazot, Constans et Farre, au contraire, se sont très-énergiquement prononcés pour l'occupation.

Dernière heure. — M. Barthélemy Saint-Hilaire vient d'adresser une dépêche chiffrée aux représentants de la France à l'étranger pour les inviter à faire connaître aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités, que l'occupation de Tunis par les troupes françaises n'aura qu'un caractère purement momentané et cessera aussitôt que le Bey aura donné à la France les garanties qu'elle est en droit d'exiger.

Le Sultan, dont la première circulaire au sujet de Tunis est restée sans réponse, vient d'eu adresser une seconde aux cabinets européens, pour réclamer leur intervention directe.

Nous doutons que cette nouvelle protestation obtienne davantage une réponse des cabinets, car l'Europe n'a jamais reconnu ce prétendu droit de suzeraineté des sultans sur les Etats barbaresques, pas plus au temps où Charles-Quint s'emparait du port de la Goulette sur Barberousse et où Du-

quesne bombardait Alger, qu'au temps où Charles X entreprenait l'expédition d'Afrique.

Depuis cinquante ans, du reste, que la France a pris possession de l'Algérie, elle n'a jamais admis l'ingérence des sultans dans les affaires africaines.

Tunis, en particulier, qui a chassé, en 1684, son dernier gouverneur turc, n'a jamais depuis relevé du Chef des Croyants que pour les questions religieuses.

Par conséquent, en droit comme en fait, la suzeraineté des sultans sur Tunis n'existe plus aux yeux de l'Europe. Abdul-Hamid peut s'en parer comme d'un titre ; mais ce titre n'implique aucune autorité, pas plus que celui de « roi de Chypre et de Jérusalem » que porte le roi Humbert.

Cela dit, nous ferons observer qu'à cette heure le Foreign-Office semble jouer un rôle, sinon prépondérant, du moins fort important, dans toute cette affaire de Tunis. Notre gouvernement s'est mis aux pieds de M. Gladstone pour obtenir ses bons offices, malgré l'opposition d'une partie de la presse britannique.

C'est du moins ce qui résulte de la note suivante publiée par le *Mémorial diplomatique* :

« Nous apprenons de Londres que lord Granville, après quelques pourparlers avec M. Barthélemy Saint-Hilaire, par l'entremise de lord Lyons, a donné à la Sublime-Porte le conseil de ne plus insister sur son droit de suzeraineté, relativement à Tunis. La protestation du Sultan suffit, dans la pensée du chef du Foreign-Office, pour la réclamation de ce que le Padishah considère comme son droit ; mais le cabinet de Londres n'est pas d'avis qu'il soit utile de soulever un incident diplomatique de nature à engager le débat dans une voie où il n'est point disposé à suivre le gouvernement ottoman. Les explications que M. Challemel-Lacour a données à lord Granville ont d'ailleurs complètement satisfait M. Gladstone, qui a fait part aux autres puissances des bonnes impressions que le langage de l'ambassadeur de France lui a laissées. »

Ainsi il a fallu d'abord que M. Challemel-Lacour donnât complète satisfaction à M. Gladstone par ses déclarations ; et c'est M. Gladstone qui se charge de « faire part aux autres puissances des bonnes impressions que le langage de l'ambassadeur de France lui a laissées ».

Franchement, notre gouvernement républicain n'est pas fier et ne donne pas à l'étranger une haute idée « de notre puissance, de notre énergie, de notre caractère », quoi qu'en dise la *Republique française*.

Il y a cinquante ans, nous allions à Alger malgré les protestations de l'Angleterre et du Sultan, soutenu par elle. Aujourd'hui, la République se moquerait bien encore du Sultan, qui ne peut rien, mais elle prodigue à l'Angleterre les promesses et les garanties pour obtenir son adhésion, et la prend même comme intermédiaire entre elle et les puissances.

La politique des deux époques est aussi différente que les deux situations, au point de vue de notre grandeur et de notre dignité nationales en Europe.

M. Gladstone voudra bien sans doute faire comprendre encore au Sultan que sa protestation est inutile, et que les puissances n'en ont cure.

Notre gouvernement en sera peut-être tout heureux, comme s'il avait conclu une alliance, et la *Republique française* nous dira que cette entente avec l'Angleterre est indispensable.

Mais c'est précisément ce dont nous nous plaignons et qui marque l'humble place qu'occupe en Europe le gouvernement de la République.

Et qu'on ne s'y trompe pas. L'Angleterre nous soutiendra en apparence et pour un bon prix tant que nous ne serons pas menacés. Viennent des complications, elle s'empressera de nous abandonner et peut-être de tendre la main à nos adversaires.

Nous nous souvenons de 1870. N'était-ce pas déjà M. Gladstone qui était au pouvoir et qui applaudissait aux victoires de la Prusse ?

un marabout de cette famille, Si-Bou-Amama, de Moghrar, que l'on doit le soulèvement actuel. Il a prêché la guerre sainte chez les Hamian et dans toutes les tribus de l'Ouest et du Sud.

Le mois dernier, aux environs d'Aïn-Temouchent, sur une colline, avait lieu une grande fête arabe. Près de quatre mille indigènes s'y étaient donné rendez-vous. Le marabout a prêché longuement. Un interprète a traduit quelques phrases prononcées par l'orateur. Vous jugerez par ces extraits du ton général du discours :

« Le moment viendra bientôt où Dieu nous rendra nos terres !

« Laissez les Français (roumis ou chrétiens) boire les liqueurs fortes que défend Mahomet, cela les fera mourir. Dieu ne voudra pas qu'ils soient longtemps maîtres, car ils s'enivrent et recherchent les femmes qui ne leur appartiennent pas !

« Ayez confiance, et bientôt, grâce à Allah, nous chasserons les Français. »

Tel est, à peu près, le sens de tous ses discours.

LA VILLE DE BIZERTE.

La ville de Bizerte est située à l'angle sud-ouest du golfe du même nom, et à 60 kilomètres de Tunis ; elle s'étend en amphithéâtre sur les pentes méridionales du Dabr-el-Condia.

La ville proprement dite est entourée d'un mur d'enceinte polygonal de 10 mètres de hauteur, dont le flanquement est assuré par les tours ou bastions placés aux angles : le principal de ces bastions est le bordj Sidi-l'Hadid, qui domine complètement le côté nord de Bizerte. Le réduit de la place est la Casbah construite au nord du canal qui relie la Méditerranée au lac de Bizerte ; vis-à-vis est un petit fort appelé Bordj-el-Zanzela, d'où partait autrefois la chaîne qui fermait l'entrée du port.

La défense est complétée par le fort détaché de Sidi-Salem, située au nord de la ville, au-delà du faubourg des Andaloux, et par quatre batteries de côte.

La rade est abritée des vents d'ouest et de nord-ouest ; sa profondeur permet à un navire cuirassé de s'approcher à portée de canon. Le port est formé par un canal de vingt-huit mètres de large, qui longe la Casbah et le Bordj-el-Zanzela et se bifurque au sud-est de la Casbah en deux canaux communiquant avec la tête du lac de Bizerte.

Le lac de Bizerte a une longueur de treize kilomètres de l'ouest à l'est, sur une largeur de sept kilomètres ; il est très-poissonneux. Les eaux du port de Bizerte présentent un phénomène singulier : tantôt elles s'écoulent vers la mer avec une vitesse apparente, tantôt elles refluent vers le lac.

La ville renferme quatre à cinq mille habitants ;

Chronique générale.

Si les contribuables peuvent compter que l'inexpérience politique de nos gouvernants augmentera les dépenses budgétaires, les habitants des campagnes, les cultivateurs, n'ont pas à espérer que l'on songe enfin à dégrever la propriété foncière.

M. Niel, député, qui est en même temps membre du Conseil général de la Haute-Garonne, avait, avec plusieurs de ses collègues, déposé un vœu tendant à obtenir la réduction de l'impôt foncier.

Cette proposition a été fort mal accueillie par M. Constans, ministre de l'intérieur, qui présidait la séance de l'assemblée départementale. Avec une irritation mal dissimulée et un ton qui n'appartient qu'aux couches de l'opportunisme, il a fait observer que tout le monde peut prendre la plume et proposer un dégrèvement. La question, a-t-il ajouté, c'est de savoir si les ressources budgétaires permettent l'adoption du vœu de M. Niel.

En vain ce dernier lui a-t-il rappelé que le pays accueillerait avec joie le dégrèvement de l'impôt foncier, M. Constans a laissé entendre que si des réductions avaient lieu, ce n'est pas de ce côté qu'elles se porteraient.

Voilà les cultivateurs fixés sur les intentions du gouvernement, et nous espérons que les populations de nos campagnes s'en souviendront au moment des élections.

Que tous les députés qui ont encore un peu de dignité et qui veulent conserver quelque indépendance, se donnent la peine de lire la *Republique française*, et ils verront quel est pour M. Gambetta l'idéal de la future Chambre: Une minorité conservatrice réduite à zéro, une minorité républicaine incapable de susciter un obstacle sérieux à l'action de la majorité; enfin, une majorité compacte, obéissant comme un seul homme aux volontés, aux caprices de M. Gambetta. Voilà la Chambre que M. Gambetta désire et que le scrutin de liste lui donnera, — espère-t-il... Aux députés de voir s'ils veulent lui accorder tout cela.

La République fait la pluie et beau temps; le préfet du Cantal l'a déclaré en ces termes au Conseil général:

« Messieurs, l'an dernier, votre session d'avril s'ouvrait à la suite d'un hiver pénible, dont la sagesse du gouvernement avait pu tempérer les rigueurs. »

Henry Monnier n'aurait pas trouvé celle-là.

On connaît les agissements de nos ministres menaçant de révocation, révoquant, ou tout au moins arrêtant l'avancement des fonctionnaires dénoncés comme conservateurs par les républicains incapables dont sont peuplés les bureaux, les écoles et les diverses administrations.

n y faisait autrefois un commerce de céréales très-considérable, qui a diminué depuis la décadence de l'agriculture en Tunisie.

La plupart des ouvrages qui défendent Bizerte sont dans un état complet de délabrement et ne résisteraient pas longtemps à une canonnade sérieuse. Le débarquement pourrait s'opérer sans coup férir, soit au nord de Sidi-Salem, soit sur la route de Tunis, et l'on n'aurait plus qu'à occuper le plateau de Dahr-el-Condia, qui est la clef de Bizerte, pour faire tomber la place.

Bizerte est une base d'opérations solide pour un corps destiné à opérer sur Tunis ou sur Matem.

La France a un agent consulaire à Bizerte ainsi que l'Italie, l'Angleterre, la Hollande, l'Amérique et l'Espagne.

GÉRYVILLE

Cette localité est le chef-lieu d'un cercle dépendant de la subdivision de Mascara, entre les hauts plateaux et le Sahara, sur un des ruisseaux qui forment le Cherrafa, à 220 kilomètres de Mascara et à 316 d'Oran.

Elle doit son nom au colonel Gery, qui, le premier, parut dans le pays à la tête des colonnes françaises. Le fort, qui est un rectangle de 200 mètres de long sur 100 de large, contient les ca-

Aujourd'hui, le système est perfectionné. Ordre aurait été donné aux subalternes d'obliger les employés, dont les sentiments religieux sont connus, « à donner des gages », s'ils veulent être conservés dans leurs administrations.

Mais quels gages? Depuis longtemps le jésuitisme rouge cherche la réponse à cette question.

Il vient de la trouver. Le gage à demander aux employés désireux de conserver les fonctions qui les font vivre est celui-ci:

Faites-vous recevoir franc-maçon. Aux supplices du feu, de l'eau, des tenailles, des brodequins, etc., en usage aux siècles passés, les chefs de la Franc-Maçonnerie en 1884 substituent le supplice de la faim.

C'est tellement odieux que nous nous refusons à croire que les vrais francs-maçons — ceux qui s'occupent peu de politique — soient les complices d'une mesure à ce point anti-humanaire et qui, si on y obéit, ne peut produire que des faux frères.

On sait ce que valent les conversions forcées! Mais les voies de la Providence sont multiples, et il ne serait pas impossible que la Franc-Maçonnerie fût appelée à recevoir les plus rudes coups de ceux qu'elle se sera incorporés par la violence hypocrite que nous signalons à l'indignation de nos lecteurs.

LE REPOS DU DIMANCHE EN AMÉRIQUE.

La façon de gouverner de nos républicains de France est si loin d'être prise comme exemple par les hommes d'Etat de la République américaine, qu'ils semblent s'attacher au contraire à prendre le contre-pied des agissements de nos politiciens.

Depuis qu'en France la sanction légale du repos dominical a été abolie, en Amérique on a remis en vigueur, avec un redoublement de sévérité, l'observation du dimanche.

Même dans les grandes villes, les représentations théâtrales ont été absolument interdites pour ce jour.

Le *Clairon* a publié le résultat de la souscription ouverte par lui dans le but d'offrir une épée d'honneur au général de Cissey. Total: 6,253 fr. 90.

M. le général Ritter ayant demandé à reprendre le commandement de ses troupes en Algérie, le général Farre a refusé de faire droit à cette demande et lui a confié la subdivision de Bône.

M. le général Ritter n'est pas très-sympathique à M. Gambetta. On dit que le général va demander sa mise en disponibilité.

Un certain nombre de fusils ont été délivrés au collège de Bar-le-Duc pour servir à l'instruction militaire des élèves... et facili-

sernes, les magasins et l'hôpital. Le village s'élève un peu plus loin et ne compte qu'une trentaine de maisons.

A 60 kilomètres de Géryville, se trouve l'oasis d'El-Abiod-Sidi-Cheick, avec cinq villages groupés autour de la tombe, ou *goubba* de Sidi-Cheick, l'un des marabouts les plus vénérés de l'Afrique musulmane. C'est la ville sainte du Sahara d'Oran et le centre d'influence de la puissante tribu religieuse des Ouled-Sidi-Cheick, dont la suprématie est reconnue par toutes les tribus voisines, et la *goubba* de Sidi-Cheick attire un grand nombre de pèlerins. Cette tribu des Ouled-Sidi-Cheick ne supporte que difficilement la présence des Français, et toutes les fois qu'elle en a trouvé l'occasion, elle leur a cherché querelle.

A Géryville, il y a un marché arabe tous les lundis, et le cercle comprend 18 kaïdats, 12 cheikats et les tribus des Chambaa-d'El-Golea. El-Golea, en plein Sahara, est le point le plus reculé qui reconnaisse la domination française.

L'*Echo Saumurois* commencera, demain, la publication d'un feuilleton ayant pour titre: LE FILS DU GARDE-CHASSE, par Louis COLLAS, un de nos meilleurs auteurs.

Cet ouvrage, en trois parties, et divisé en vingt-huit chapitres, a été couronné par le ministère de l'intérieur et par la Société nationale d'encouragement au bien.

ter, sans doute, leur admission au baccalauréat.

Etranger.

PRUSSE. — Le prince de Bismark vient de subir au Reichstag un échec cruel pour son amour-propre et qui affaiblit son gouvernement.

Il proposait au Parlement allemand son fameux projet établissant une période budgétaire de deux ans.

C'était un moyen de se débarrasser du parlementarisme. D'ailleurs, le chancelier ne l'a pas caché. Dans un discours hautain et blessant, il s'est plaint des entraves qu'apportaient les députés à la marche du gouvernement, de l'absence des deux tiers des membres pendant les sessions, et surtout « des orateurs de profession, des gens qui font métier de vains bavardages ».

Il y a sans doute du vrai dans ces critiques, puisque les députés ne viennent pas aux séances et ne remplissent pas leur mandat.

Mais le Reichstag s'est révolté devant les tendances absolutistes du grand chancelier, et a compris qu'on voulait avant tout diminuer son rôle politique.

Il a donc voté tout le contraire de ce que demandait le prince de Bismark. Il a décidé d'abord qu'il se réunirait tous les ans au mois d'octobre, ensuite qu'il voterait le budget tous les ans, en troisième lieu que la période législative serait de quatre ans.

Nous devons faire observer que le centre catholique, après un discours de son chef, M. de Windthorst, a voté contre le chancelier. Les catholiques allemands, opprimés et leurrés à chaque session de belles promesses, sont parfaitement résolus à combattre le gouvernement, tant que celui-ci n'aura pas mis fin au Kulturkampf.

REVUE FINANCIÈRE.

Après une liquidation qui avait été en apparence assez laborieuse, le marché a repris toute sa vigueur. Il a été soutenu par l'attitude des places étrangères. L'Italien est à 91 et le Florin d'Autriche à 83. On cote parallèlement sur notre 5 0/0 120.22 1/2, coupon trimestriel détaché, et sur l'Amortissable 86.80.

Les actions du Crédit foncier sont très-recherchées, de même que les nouvelles obligations. Les transactions sont très-animées sur les actions de la Société des Magasins généraux de France et d'Algérie, dont la prime a déjà pris une grande ampleur. Cette valeur se trouve aujourd'hui à 680. Elle va atteindre rapidement de plus hauts cours. Nos prévisions à ce sujet ne sont pas moins bien fondées que celles que nous émettions il y a quelques mois, en parlant des probabilités de hausse de l'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie qui fait aujourd'hui 250 fr. de prime.

On est à 1,290 sur la Banque de Paris. L'Union générale éprouve encore des fluctuations très-brusques. En liquidation, ce titre a infligé des pertes très-sensibles à ses acheteurs. Il n'y a pas de valeur qui soit plus livrée à la spéculation. Cette Société semble s'être donnée pour mission d'exporter en Autriche les capitaux français. En échange, elle met dans le portefeuille de sa clientèle des titres ramassés à bas prix sur les marchés de Vienne et de Pesth. C'est ainsi qu'on a fait le dividende de 1880. Mais ces procédés ne durent pas et il est à craindre que les actions de l'Union générale tombent au point où nous voyons celles des chemins lombards qui étaient faits sous la même direction.

Le Comptoir d'escompte est à 1,010 et 1,020. Le Crédit lyonnais est bien lourd à 900. A ce prix les ventes dominent. La Banque franco-égyptienne fait 808.75. On est à 755 sur le Crédit mobilier avec de nombreuses demandes. Cette Société va retrouver la disponibilité de toute la partie de son actif qui était immobilisée.

La Banque nationale a coté 695 au comptant, 700 à terme. Ces cours seront bientôt dépassés; car les actions de cette Société sont encore bien au-dessous de leur valeur. Même après la hausse qui vient de se produire, elles constituent encore un placement à plus de 7 0/0, ce qui donne peu de titres offrant une égale sécurité. Les ordres d'achat qui se multiplient prouvent que le public éclairé par la publication du rapport et du bilan de la Banque nationale partage notre manière de voir.

On négocie le gros camionnage, qui va donner 29 fr. de dividende, à 525; le Crédit foncier Luxembourgeois à 635 fr. et l'Assurance financière à 270.

L'action du Crédit général français est à 760. Pendant le cours de cette semaine elles ont suivi la progression normale que nous avions signalée et qui les conduit sûrement à une hausse importante et solide. La Société générale fait 747.50. Cet établissement a pris sous son patronage la vente de 30,000 actions de la Société générale des fournitures militaires, ancienne maison Alexis Godillot. Cette affaire qui jouit d'une incontestable notoriété obtient auprès des capitalistes le vif succès qu'elle mérite.

La Société générale de Laiterie a reçu pendant la semaine du 24 au 30 avril 272,084 fr. 50 c. Les recettes depuis le 3 avril s'élèvent à 1,158,239 fr. 90 c. Les actions sont à 605 et 610.

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre est allé samedi visiter l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, accompagné de MM. les généraux directeurs de l'infanterie et de la cavalerie.

Le général Farre s'est montré très-satisfait de l'organisation de tous les services de l'état des locaux, de la tenue des élèves et de tout le personnel de l'École. Il a adressé des félicitations au général commandant et à tous les officiers. Il a accordé une sortie générale de faveur pour le lendemain dimanche.

En outre, afin de satisfaire au désir exprimé par M. le Président de la République de donner à l'École un témoignage particulier de l'intérêt que lui porte le chef de l'Etat, un deuxième jour de sortie extraordinaire a été accordé en son nom pour le lendemain.

Le ministre de la guerre vient de prendre une décision très-importante à l'égard des écoles du gouvernement. Il a été arrêté qu'au bout d'une année de service, l'autorisation de suivre les cours préparatoires en vue de leur admission à ces écoles sera accordée à ces engagés volontaires, et que toutes facilités leur seront accordées pour suivre leurs études. Ces dispositions recevront leur application à partir de cette année, en vue du prochain concours.

Le gouvernement vient de décider la mobilisation des chevaux dans le double but de faire l'expérience de son système de mobilisation et de compléter la remonte des escadrons de cavalerie qui se trouvent généralement très-dépourvus.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Théâtre de Saumur.

Vendredi prochain 13 mai, représentation extraordinaire des *CLOCHES DE CORNEVILLE*, avec le concours de M^{lle} AUTIER, la gentille artiste des théâtres de la Renaissance et des Follies-Parisiennes de Paris.

M^{lle} AUTIER remplira le rôle de *Serpolette*, qu'elle a joué en remplacement de M^{lle} Girard, la charmante créatrice du rôle. M^{lle} RIVAL jouera le rôle de *Germaine*; MM. LEBLANC, LAURENT, CLAUDIUS et DAOUR joueront ceux de *Marquis*, de *Grenicheux*, de *Gaspard* et de *Bailly*.

La réputation artistique de ces sympathiques artistes est une garantie pour le public qui est certain de passer une charmante soirée en assistant à cette représentation. Nous invitons nos lecteurs à aller applaudir ces interprètes sérieux, et entendre, encore une fois, les *Cloches* sonner leur charmant carillon.

MONTREUIL-BELLAY.

Samedi dernier, M. le Préfet de Maine-et-Loire se rendait à Montreuil-Bellay, pour présider le Conseil de révision.

Cette ville n'avait point encore eu l'occasion de lui faire de réception officielle, depuis son arrivée à Angers.

Aussi, les autorités sont-elles allées à sa rencontre, musique en tête, et escortées de la compagnie des pompiers.

Après un échange de quelques paroles de circonstance entre M. le Maire et M. le Préfet, ce dernier prit la tête du cortège avec M. le Sous-Préfet de Saumur. A leur droite marchait M. le Maire, et à gauche M. le Curé de Montreuil.

Les cloches de l'église ont été alors mises en branle, mêlant ainsi la gravité de leur son aux joyeux accents de la fanfare montreuillaise.

Ce sont là des accords auxquels on est trop peu habitué de nos jours pour les juger ici en connaissance de cause.

Nous ne faisons donc que d'en noter le diapason, tout en observant, cependant que l'harmonie nous semblera parfaite, les seules où, par une juste réciprocité, les autorités civiles iront de leur côté à la rencontre du représentant de l'autorité religieuse, en la personne de l'Evêque, pour lui donner les mêmes témoignages de respect.

Quoi qu'il en soit, après l'arrivée du Préfet sur la place de la Mairie, M. le Préfet se détournant du côté de M. le Curé de Montreuil.

treuil, le harangua à haute voix pour le remercier de sa réception sympathique, et il finit son discours en lui tendant une main amie.

En outre, M. le préfet Schnerb ne voulut point quitter Montreuil-Bellay sans aller rendre visite à M. le curé Subileau, accompagné de M. Demangeat, sous-préfet de Saumur, et de M. Aubelle, maire.

Tel est l'incident qui a donné lieu naturellement à mille commentaires parmi les nombreuses personnes qui en ont été témoins.

Nous n'y ajouterons rien ; il nous suffira de l'avoir signalé.

Si M. Schnerb, dirons-nous cependant, a saisi cette occasion pour rendre un sincère hommage à la religion, et lui assurer en même temps la protection et la faveur du gouvernement, nous ne pouvons que féliciter le premier fonctionnaire de la République dans notre département.

Ce sont des sentiments justes et élevés que nous préférons applaudir plutôt que de croire à quelque comédie politico-religieuse.

Par décision de M^r l'Evêque :

M. l'abbé Germon, curé du Coudray-Macouard, a été nommé chapelain au Mesnil.

M. l'abbé Ménard, vicaire à Brézé, a été nommé curé de Parnay.

Par décision ministérielle :

M. le colonel Faugeron, notre compatriote, directeur du génie à Orléans, a été désigné pour commander le 2^e régiment à Montpellier.

VIHIER.

Une fête de charité aura lieu à Vihiers le dimanche 27 mai, à une heure. En voici le programme :

Neuf chars allégoriques (Cavaliers ouvrant la marche) : 1^o char du Charlatan, sonneurs de trompe ; 2^o char de la Chasse, chasseurs à pied ; 3^o char de la Musique (attelé de 8 chevaux), groupe de cavaliers ; 4^o char du Commerce (attelé de 12 bœufs), groupe de cavaliers ; 5^o char de l'Avenir (attelé de 12 bœufs), noce bretonne ; 6^o char de l'Industrie (attelé de 12 bœufs), industriels à pied et groupe de cavaliers ; 7^o char de Bacchus (attelé de 12 bœufs), groupe de viticulteurs ; 8^o char de l'Agriculture (attelé de 12 bœufs), moissonneurs, moissonneuses, groupe de cavaliers.

Pendant le parcours, chœur dans les chars.

A sept heures, grand concert instrumental. A neuf heures, Apothéose : les Arts et l'Industrie couronnés par un Génie. Pendant l'Apothéose, feux de Bengale et pièces d'artifice.

Embrasement général de la place du Champ-de-Mars. — (Illumination).

A dix heures, grande retraite aux flambeaux.

Grand bal public sur la place du Champ-de-Mars.

Pendant le parcours de la cavalcade, il sera faite une quête pour les pauvres. (Patriote.)

ANGERS.

Samedi, vers trois heures du soir, M. Chauvière, menuisier, était à travailler sur un échafaudage dans l'église Notre-Dame.

Il venait d'attacher au mur une bande-rolle destinée à orner le chœur de l'église. En voulant se pencher pour regarder une noce qui entrait, il fut entraîné dans le vide et tomba à la renverse. Au même moment sa femme entra pour lui apporter sa collation. Les docteurs Gripat et Bricard, immédiatement appelés, n'ont pu que constater la mort de ce malheureux, qui s'était brisé le crâne. (Etoile.)

Nous apprenons à l'instant que dans une fabrique un homme a été saisi et broyé par l'engrenage d'une machine. Nous manquons de détails. (Id.)

L'Etoile, d'Angers, a publié la note suivante dans son numéro de samedi :

Nous apprenons à nos lecteurs la retraite de notre ami M. Ch. Muller. C'est avec regret que nous voyons se séparer de nous, pour des motifs de santé, le journaliste éminent qui, en sa qualité de directeur, contribua à la fondation de l'Etoile. Le souvenir de ses luttres ne s'effacera pas au milieu de nous.

Par décision de l'administration du journal, la direction de l'Etoile a été confiée à M. G. Veran, à qui devront être adressées toutes les lettres concernant la rédaction.

L'administration de l'Etoile.

CONCOURS REGIONAL DE TOURS.

Voici le programme officiel des fêtes qui auront lieu à l'occasion du Concours régional et de l'Exposition de 1881 :

Du 28 mai au 31 juillet. — Exposition artistique, industrielle, commerciale, agricole et horticole.

Du 28 mai au 7 juin. — Exposition horticole.

Du 2 au 7 juin. — Exposition hippique.

Les 29 mai, 12 juin, 14 et 24 juillet. — Ballons montés par Duruof.

Les 5 et 6 juin. — Concours de gymnastique.

Le 12 juin. — Jeux publics.

Le 19 juin. — Concours de pompes.

Le 26 juin. — Régates. — Fête vénitienne.

Les 3 et 4 juillet. — Concours de musiques.

Le 3 juillet. — Festival musical.

Le 10 juillet. — Carrousel.

Le 14 juillet. — Grande revue. — Concours d'illuminations.

Les 16 et 17 juillet. — Grands concerts.

Les 16 et 17 juillet. — Courses de vélocipèdes.

Tous les samedis. — Retraite aux flambeaux.

Le 31 juillet. — Cavalcade. Illuminations, feu d'artifice, tirés par Petit-Demaison.

Loterie de 200,000 billets à 50 centimes.

La Compagnie des chemins de fer d'Orléans fera délivrer, les 5, 6 et 7 juin, aux gares d'Angers, La Flèche, Le Mans, Saint-Galais, Châteaudun, Etampes, Malesherbes, Gien, La Motte-Beuvron (via Orléans), Nouan-le-Fuzelier (via Vierzon), Saincaize, Souvigny, Bézenet, Gannat, Saint-Eloy, Eguzon et Poitiers, ainsi qu'aux différentes stations comprises entre ces divers points et Tours, des billets aller et retour, de toutes classes, à prix réduits pour Tours.

Ces billets seront valables, pour le retour, jusqu'au dernier train de la journée du 8 juin.

CONCOURS HIPPIQUE A TOURS

Du jeudi 2 au mardi 7 juin.

La Commission Hippique prévient MM. les éleveurs et propriétaires qu'elle a prorogé, du 5 au 12 Mai, le terme pour l'engagement des chevaux au Concours.

Elle rappelle qu'une somme de six mille francs est affectée comme prix aux chevaux, juments et poulains.

On peut se procurer des programmes et des modèles de déclaration aux Préfectures, Sous-Préfectures et Secrétariats des Sociétés Agricoles.

Pour éviter tout retard dans l'inscription, les déclarations de chevaux devront être adressées directement par l'exposant au secrétaire de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire, Hôtel de la Préfecture, à Tours.

Les poulainières-suitées et poulains de moins de 2 ans seront seuls dans des Box. Toutefois, les propriétaires qui désireraient avoir des chevaux d'autres catégories en Box, devront en faire la demande avant le 12 Mai. Il sera perçu un droit fixe de dix francs par Box demandé.

NANTES.

M. Sadi-Carnot, ministre des travaux publics, est arrivé samedi à Nantes à 4 h. 35 minutes du soir. Il a été reçu à la gare par les autorités civiles et militaires, et salué par 21 coups de canon.

Le 64^e de ligne tout entier était sous les armes. La foule était considérable. Le soir, il y a eu un grand banquet.

Inauguration du bassin de Saint-Nazaire

L'inauguration du bassin a eu lieu dimanche, à une heure, par l'entrée du transatlantique la Ville de Saint-Nazaire qui portait le ministre des travaux publics et les autorités.

Au port de Saint-Nazaire et au vieux bassin, les navires étaient pavés. Aussitôt l'arrivée de M. Sadi-Carnot, visite de la mairie. Quelques cris de : Vive la République ! aussitôt couverts par le cri de : Vive la France !

Le préfet, le sous-préfet, plusieurs députés, des conseillers généraux et les autorités accompagnent le ministre. Tous s'embarquent sur un aviso qui entre le premier dans le bassin de Penhouet. Une salve de vingt et un coups de canon salua son entrée. Le commandant pousse le cri de : Vive la République ! qui reste sans écho.

Au retour, les autorités reviennent à bord du transatlantique.

La ville de Saint-Nazaire est magnifique. Une foule innombrable circulait autour des bassins. Le spectacle est splendide et le temps superbe. Sur la rade, on voyait un

grand nombre de navires et des barques pavées qui couraient des bordées.

A une heure et demie, le banquet a eu lieu dans une salle magnifiquement décorée. M. Desauges, maire, et M. Fidèle Simon, député, ont parlé en faveur des intérêts de Saint-Nazaire. M. le président de la chambre de commerce et M. de Lareinty, sénateur, ont parlé au nom des intérêts de Nantes et du département. M. le préfet a pris la parole au nom des intérêts du département.

Le toast de M. le baron de Lareinty est ainsi conçu :

Monsieur le ministre, en se félicitant de votre présence, le président du conseil général est le fidèle écho des sentiments de cette assemblée. Nous sommes unanimes quand il s'agit des intérêts du département, quand il s'agit de l'avenir du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de la marine marchande.

Votre présence à Nantes et à Saint-Nazaire vous permettra, monsieur le ministre, d'entendre nos vœux, d'écouter nos doléances, d'étudier sur place tous les besoins. Il vous sera facile de vous convaincre, comme M. de Freycinet en a été convaincu lui-même, de l'urgence d'une prompt exécution du canal latéral de la Loire à la mer. Vous verrez la nécessité d'exécuter promptement les nouvelles voies ferrées votées par le conseil général et subventionnées par lui. Le canal latéral de la Haute-Loire, qui doit relier Nantes à Paris par la voie plus courte, sera aussi l'objet de votre sollicitude.

Le conseil est persuadé que vous réaliserez les promesses faites par M. de Freycinet, lorsqu'il est venu à Nantes. Sur ce terrain, tous les concours vous sont acquis et vous pouvez compter sur celui du conseil. Je bois à la réalisation prochaine de nos légitimes espérances.

Le bassin inauguré mesure 23 hectares et demi ou 235,000 mètres carrés de superficie. Sa longueur est de 1,400 mètres ; le développement des quais est de 3 kilomètres. Il peut contenir 450 navires de grande dimension. Sur un de ses côtés, on a construit trois formes de radoub qui peuvent contenir à la fois quatre navires de 150 mètres de long, ce qui est la dimension de l'avenir et même d'un avenir assez éloigné. Cet outillage est vraiment imposant, et le travail herculéen qui s'est fait là donne à Saint-Nazaire une supériorité bien accusée sur les autres ports de France.

M. Sadi-Carnot est parti à 2 heures 40, et la fête a continué en son absence jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Par décret en date du 23 avril 1881, M. Albert Jubineau a été nommé avoué près le tribunal civil de Saint-Nazaire, en remplacement de M. Théodore Jubineau, son père, démissionnaire en sa faveur, et il a prêté serment en cette qualité à l'audience du tribunal du 29 avril dernier.

AVIS

M. LIÉNARD, banquier à Saumur, prévient les porteurs d'actions de Poitiers-Saumur qu'il se charge d'encaisser pour leur compte le dividende de 25 francs par action.

HORTICULTURE.

Floraison abondante des rosiers très-vigoureux.

Le Journal des Roses donne les moyens à employer pour obtenir, presque au niveau du sol, une abondante floraison de roses.

Les rosiers francs de pied, de variétés vigoureuses, sont ceux à préférer pour ce genre de culture.

Voici la manière d'opérer :

Si les rosiers plantés sont en petits sujets, ne pas tailler la première année, mais courber vers le sol et fixer, à l'aide de petits crochets piqués en terre, toutes les pousses ; si les sujets sont vigoureux, les tailler à 15 ou 20 centimètres, de manière à obtenir une belle végétation qui donnera l'année suivante une grande quantité de jeunes pousses à fleurs.

La première année, il importe de faire de copieux arrosages ; un paillis sur le sol conserve une fraîcheur constante. Aussitôt après la floraison, couper toutes les extrémités défectueuses ; arroser abondamment avec un mélange d'eau, de guano et de jus de fuzier tous les trois ou quatre jours, pendant un mois, afin d'activer la nouvelle végétation qui amènera une seconde floraison des rosiers.

Les plantes, ainsi traitées, pousseront avec vigueur ; alors on pratiquera un nouveau cheillage en garnissant les endroits restés vides ; s'il y avait surabondance de branches on couperait les plus faibles.

Si les rosiers sont d'espèces gelives, il sera facile de les garantir en les entourant, soit avec de la terre, soit avec de la menue paille ou des feuilles recouvertes de paillasons.

Comme il est reconnu que l'on obtient toujours une plus belle floraison sur le jeune bois des rosiers, il conviendra de renouveler la taille tous les ans. Au mois de mars, après avoir enlevé les petits crochets et tout le bois mort, on taillera les plus fortes branches à 50 ou 60 centimètres, et les plus faibles à 30 c. environ.

Aussitôt la taille faite, on cultive légèrement le terrain à la fourche, en enterrant du fumier bien consommé, et en évitant de toucher aux racines des rosiers ; puis on piétinera la terre avant de recommencer le cheillage. Avec ces soins, on obtiendra une floraison de toute beauté.

Une corbeille très-bombée, ainsi garnie, sera d'un ravissant effet. On pourrait entourer de petits rosiers minima ou d'autres plantes naines en bordure.

Faits divers.

Voici les détails que nous transmet notre correspondant au sujet de l'affaire Robert-Margue (faux et détournement de fonds).

L'agent-voyer Robert est bien en prison à Loudéac, et non pas en fuite. On parle d'autres arrestations pour la même affaire, mais il n'y a rien de certain. Du reste, je vous tiendrai au courant de cette affaire.

Le fameux Robert était candidat républicain aux dernières élections municipales à Merdrignac, et même sur le point de se mettre en concurrence à l'élection d'un conseiller général contre l'honorable M. Sotin.

Robert a été révoqué de ses fonctions d'agent-voyer de Plancoët en 1874 ou 1872. Au 16 Mai, il fut de nouveau révoqué.

Mais, grâce à ses opinions républicaines, il fut replacé, après le 16 Mai, à Merdrignac. Voilà l'homme. (Indépendance bretonne.)

A l'hôpital, à la visite quotidienne du docteur X...

La sœur lui remet le billet d'un malade : « Baudouillard, musicien ambulancier, hémoptysie. »

Le docteur arrive au lit du malade.

— Vous crachez le sang, mon ami ?

— Oui, monsieur le docteur, j'ai...

— Taisez-vous. Vous avez des sueurs nocturnes ?

— Oui, monsieur...

— Taisez-vous. Vous devez être musicien ?

— Oui, je...

— C'est cela. Vous jouez d'un instrument de cuivre, et vous avez trop soufflé. Vous vous êtes époumonné. Voyez, messieurs, la puissance du diagnostic. De quel instrument jouez-vous, mon ami ?

— Des cymbales, monsieur...

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 8 mai 1881.

Versements de 116 déposants (15 nouveaux), 19,372 fr. 22 c.
Remboursements, 10,838 fr. 26 c.

Théâtre de Saumur.

VENDREDI 13 mai 1880.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE de la troupe de M. G. LE ROY, de l'Opéra-Comique, directeur des représentations populaires d'opéra à Paris.

Les Cloches de Corneville

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Clairville et Charles Gabet, musique de Robert PLANQUETTE.

Mlle AUTIER, de la Renaissance et des Fantaisies-Parisiennes, remplira le rôle de Serpolette, qu'elle a joué à Paris ;

Mlle RIVAL jouera celui de Germaine.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à

MM. BÉRET et C^e, banquiers, rue Le Peletier, 10, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge,

halène, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Roux, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCRET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparalet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625: Avignon, La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'opprobres, souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni travailler, ni me débarrasser avec des médicaments, d'estomac, d'insomnie et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180: Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr. 2 kil., 12 fr. 1/2; 6 kil., 36 fr., 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de Texier; J. Russon, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

PALAIS
DES MARCHANDS
Grande mise en vente de
BANCS, CHAISES, TABLES DE JARDIN
UN BON MARCHÉ
P. GODET, propriétaire-gérant

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 MAI 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %	85 75	15	Comptoir d'escompte	1020	2 50	C. gén. Transatlantique	575	15			
3 % amortissable	87 50	50	Crédit Foncier colonial	685		Canal de Suez	1845	15			
3 % amortissable nouveau	86 50	15	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1685	20	Société autrichienne	728 75	3 75			
4 1/2 %	114 50	50	Obligations foncières 1877	358	5	OBLIGATIONS.					
5 %	119 80	10	Obligations communales 1879	457 50	1 50	Est	388 50				
Obligations du Trésor	514	2	Oblig. foncières 1879 2 1/2 %	456		Midi	389				
Obligations du Trésor nouvelles	515	2 50	Soc. de Crédit ind. et comm.	750		Nord	389 50				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	336		Crédit mobilier	753 75	3 75	Orléans	390				
Ville de Paris, oblig. 1865-1866	504		Est	785	10	Ouest	386				
1865, 4 %	520		Paris-Lyon-Méditerranée	1710	10	Paris-Lyon-Méditerranée	390				
1869, 3 %	400	50	Midi	1220	20	Paris (Grande-Ceinture)	385				
1871, 4 %	393		Nord	1890	15	Paris-Bourbonnais	389				
1875, 4 1/2 %	510		Orléans	1418	50	Canal de Suez	566 25				
1876, 4 %	513	2	Ouest	840							
Banque de France	5430	40	Compagnie parisienne du Gaz	1540	20						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste (s'arrête à Angers)
6 — 45 — —	omnibus-mixte
8 — 56 — —	omnibus
1 — 25 — —	soir, omnibus
3 — 35 — —	express (s'arrête à Angers)
7 — 15 — —	omnibus
10 — 37 — —	omnibus

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte
8 — 21 — —	omnibus
9 — 40 — —	express
12 — 40 — —	soir, omnibus-mixte
4 — 44 — —	omnibus
10 — 28 — —	express-poste

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,
D'UN NOMBREUX MOBILIER
APRÈS DÉCÈS.
A Saumur, rue Duncan, n° 4.
Le jeudi 12 mai 1881, à une heure de relevée, et jours suivants, à la même heure,
Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en:
Deux meubles de salon, chaises et fauteuils divers, glaces, tableaux, gravures, guéridons, table de milieu, rideaux, bois de lit, buffet, commodes, bureau, chiffonnier Louis XVI, un cartonier à trente-six cartons, literie;
Piano acajou, demi-queue, de la maison Pleyel;
Bibliothèque comprenant d'excellents ouvrages, parmi lesquels nous citerons la *Révolution Française*, par Thiers; *l'Histoire Universelle*, de M. de Ségur; *Œuvres de Walter Scott*, 27 volumes; plusieurs ouvrages de droit et de jurisprudence; romans divers;
Un carton contenant 56 gravures, reproduction du musée historique de Versailles;
Une vitrine contenant: minéraux, médailles et objets d'étagère très-curieux, statuettes, pétrifications, etc., etc.;
Vaisselle, batterie de cuisine et verrerie, vieux effets, articles de cave et de jardin, grande quantité de bouteilles vides, dont environ 1500 champenoises, caisses et pots à fleurs, belle table de cuisine en chêne, vin blanc et vin rouge en bouteilles;
Argentierie;
Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres bons objets.
Au comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.
Le commissaire-priseur,
(322) THUBÉ.

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,
LE MOULIN
De Montreuil-sur-le-Loir,
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.
S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
JOLIE MAISON
FRAICHEMENT RESTAURÉE,
Située rue de la Grise, n° 11.
S'adresser à M. COUTARD père, place Dupetit-Thouars, n° 2. (121)

A VENDRE
VIN ROUGE et VIN BLANC, récolte 1880, et VIN ROUGE, récolte 1878.
S'adresser à M. MOREAU-BARRIER, à la Tour-de-Meuve, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (309)

UN HOMME SÉRIeux, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

Un ménage demande à se placer, le mari comme domestique, la femme cuisinière et une jeune fille de 14 ans comme bonne d'enfants. — Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

10 pages de texte
95,000 Abonnés
de toutes les villes
de France
FRANC par an
ORGANE DE LA BANQUE DES COMMUNES DE FRANCE
15, Chaussée d'Antin, Paris
EST ENVOYÉ GRATUITEMENT pendant 3 mois à toute personne qui envoie un timbre-poste de 3 centimes.

PHOTOGRAPHIE POUR TOUS.
FAITES VOTRE PORTRAIT VOUS-MÊME

Avec le **Nouvel Appareil Français**, on obtient, sans connaissance de la Photographie, de belles cartes-visites, vues, tableaux, gravures; le nouvel Appareil fonctionne sans objectif, par tous les temps. L'appareil complet, avec instruction et fournitures, est livré, franc de port et d'emballage, contre mandat-poste. — L'appareil avec fournitures.
Pour 12 cartes, prix: 5 fr.
— 24 — — — 6 fr.
M. RENARD, 3, rue de l'Abbaye, à Paris. (283)

1 FRANC PAR AN
103,000 Abonnés
Le Moniteur
DES
Valeurs à Lots
52 NUMÉROS
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne
Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.
UN FRANC PAR AN

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacal et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr., de 500 gr. pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA
est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.
Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur. Se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (450)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1873; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.
BANDAGES HERNIAIRES
DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.
Seul dépôt à Saumur, chez M^e V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.
Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les bandes. M^e V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.
PRIX MODÉRÉS.

MÉDECINE INTIME
Guérison immédiate des Rétrécissements,
Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie, Gravelle, etc.
GUIDE MÉDICAL du Dr COORN, avec lequel on peut se traiter seul.
43^e édit., 1 vol. illustré, 350 pages, 5 fr. (franco par poste, 3 fr. 25).
Se trouve à Saumur, Librairie JAVAUD. (102)

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMALE
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE.
N.B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (688)
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.